

**HAUTE-RIVOIRE** ■ Les premières installations de Monts Énergies viennent d'être raccordées au réseau électrique

## Ces citoyens qui participent à la transition énergétique

Basée sur le site du Parc Éco-habitat à Saint-Symphorien-sur-Coise, Monts Énergies, créée en février 2018, a tenu sa première assemblée générale à la salle des sports de Haute-Rivoire, samedi 30 mars.

Monts Énergies, société par actions simplifiées, est née de la convergence d'un collectif de citoyens sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique et d'une volonté politique de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, suite à la signature de la convention de Territoire à énergie positive (Tepos) avec l'État, en 2015. Son comité de direction et présidé par Eric Bihr, autour duquel gravitent quatre groupes de travail (gouvernance, finances, communication et développe-



**ASSEMBLÉE.** Élus, actionnaires et simples citoyens sont venus en nombre.

ment photovoltaïque). Tous les bénévoles sont épaulés, un jour et demi par semaine, par deux salariés embauchés par la CCMDL pour des tâches de secrétariat et de soutien techni-

que.

**Comment cela fonctionne-t-il ?** Monts Énergies loue des toits à un prix modique à des particuliers, des entrepreneurs ou encore des agriculteurs, finance et

supervise les installations de panneaux photovoltaïques, assure la maintenance et garantit les risques. Ces équipements sont cédés aux bailleurs au bout de 25 ans, leur durée de vie étant estimée à 40 ans.

**Quels sont les objectifs ?** Pour l'heure, quatre toits sont équipés chez des particuliers de Haute-Rivoire, Souzy, Aveize et Saint-Martin-en-Haut. L'objectif est d'atteindre la barre des 27 sites sur deux ans, 12 à 36 kilowatts et 15 à 9 kw, ce qui correspond à la consommation d'électricité de 450 foyers, hors chauffage.

**Comment participer à l'aventure ?** Tous les propriétaires peuvent proposer leur toiture à la location pour permettre d'installer des panneaux photovoltaïques.

Les personnes conscientes des enjeux de l'autonomie énergétique pour les générations futures (le Tepos vise l'autonomie énergétique à l'horizon 2050) peuvent adhérer aux groupes de travail. En parallèle, il est possible d'investir en devenant actionnaire (100 € la part). Les actions sont bloquées deux ans et ensuite libres à la revente, quand bien même il est conseillé d'envisager un placement à long terme. 104 sociétaires ont déjà franchi le pas (95 % issus des Monts du Lyonnais) pour un apport de près de 100.000 €. ■

Michel Variette

➔ **Contacts.** Site Internet : [www.montsenergies.fr](http://www.montsenergies.fr) et courrier électronique : [monts.energies@gmail.com](mailto:monts.energies@gmail.com)